



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 28 janvier 2021

- Compte-rendu -

Présents : Philippe GENILLOUX, Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN Ludovic JEUNOT, Jean Michel LHOMMEE, Carine PARRENIN, Anne Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VUILLEQUEZ.

Excusées : Dominique HENRY, Céline HIRCHI

Absents : Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN

Participait également : Audrey BERTRAND, secrétaire de Mairie

Secrétaire de séance : Anne-Sophie PARRIAUX

- **Désignation d'un secrétaire de séance** : Anne-Sophie PARRIAUX

- **Approbation du compte rendu de séance du 29 octobre 2020**

Adopté à l'unanimité

- **Etat des décisions du maire dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Conformément à l'article L2122-22 du code Général de Collectivités Territoriales, le maire rend compte des décisions qu'il a prises au titre des délégations que lui a données le Conseil municipal pour accomplir certains actes de gestion courante durant la durée du mandat. :

- renégociation du contrat de photocopies à l'école avec Avenir Bureautique (en cours)
- remboursement anticipé d'un prêt court terme de 70 000 € auprès du Crédit agricole.
- constitution de partie civile au tribunal judiciaire suite à plainte pour dépôt illégal de déchets
- insertion d'un encart publicitaire (logo) pour la commune de Gennes dans la plaquette de communication du club de football pour un montant de 200 €.
- demande de versement du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)
- demande de versement de subvention auprès du Département et de l'Union Européenne (FEADER) pour réalisation de la voie forestière

- autorisation de prospection archéologique dans le cadre du Programme Collectif de Recherche « Ruralia », mené par l'université de Bourgogne-Franche Comté, visant à étudier les réseaux de peuplement ruraux à l'époque romaine.

➤ **Situation sanitaire** : vaccination, information et appui aux personnes vulnérables, soutien scolaire

Le CCAS a organisé un recensement des personnes de plus de 75 ans, à la demande de la Préfecture, pour faciliter les éventuelles interventions et diffusions d'informations.

Une note d'information « COVID 19, la vaccination, on en parle » préparée par Céline Hirchi, est jointe au présent compte-rendu. A noter toutefois que **des retards sont pris actuellement dans les rendez-vous** faute de doses de vaccin disponibles.

Soutien en mathématiques à Gennes : dans cette période de Covid difficile aussi pour les élèves et les étudiants, un soutien en maths est proposé pour des élèves de première et de terminale, et pour des étudiants de première et de deuxième année d'études supérieures. Il ne s'agit pas d'un cours, mais d'un soutien personnalisé, bénévole, qui pourra se faire par mail et visio, et pour partie en présentiel par petits groupes dans une grande salle (avec des masques) si la situation le permet. Si vous êtes intéressés et motivés, vous pouvez envoyer un mail en indiquant votre année d'étude et vos besoins particuliers à frederique.simondon@gmail.com ou en mairie à commune.gennes@orange.fr

➤ **Recrutement contractuel** d'un agent technique polyvalent pour remplacement de mise en disponibilité.

Suite au départ en disponibilité de la fonction publique territoriale de Madame Dominique Tramaux, puis au contrat temporaire de Madame Catherine Héraud, le Conseil municipal décide à l'unanimité du recrutement de Madame Zoé Demondion, habitante du village, en contrat d'adjoint technique territorial, pour assurer l'accompagnement des enfants à la cantine et au périscolaire et effectuer le ménage dans les bâtiments scolaires et salle polyvalente. Madame Demondion prendra ses fonctions au 1^{er} février pour un service de 80 % soit 28 heures par semaine.

➤ **Pipe-line : conclusions de la commission de suivi du site SFPLJ**

Le dépôt d'hydrocarbures de Gennes (Société Française du Pipeline du Jura), a une capacité de stockage maximale de 107 000 m³. Mais seuls deux des quatre réservoirs sont actuellement utilisés, pour une capacité de 35% du maximum du site. Le dépôt, opéré par la Société du Pipeline Sud Européen (SPSE), permet l'approvisionnement de la raffinerie de Cressier en Suisse, pour 2.8 millions de tonnes en 2020. L'effectif du site est de 7 opérateurs, 5 agents de sécurité pour le dépôt et 6 personnes pour le centre de maintenance. Une ronde de surveillance technique du site est organisée régulièrement y compris de nuit et le week-end.

Une commission de suivi du site, à laquelle participe la commune, se réunit régulièrement, et pour la dernière fois en audio le 22 janvier, pour dresser le bilan du fonctionnement et de l'état actuel d'exploitation du site, ainsi qu'un point sur les projets d'urbanisation à proximité.

Lors de cette séance, une présentation particulière a été faite de l'incident survenu le 12 janvier dernier : perte de 26 M3 d'émulseur (produit destiné à contenir les incendies), pour l'essentiel récupérés dans le bac de rétention, mais avec infiltration de plusieurs M3 dans un puits perdu à proximité. De la mousse est ressortie au Creu sous roche au marais de Saône, puis à la source d'Arcier. Différentes analyses ont été effectuées pour garantir la qualité de l'eau potable. Un prélèvement à Gennes de l'eau du réservoir vers l'école, en provenance des sources situées en forêt près des installations du pipeline, n'a quant à lui rien révélé d'anormal.

➤ **Remboursement** de frais de déplacement

Madame Audrey Bertrand, secrétaire de mairie, suit un programme de formation avec des séances en visio mais aussi parfois en présentiel. Elle doit pour cela se déplacer sur Besançon. Le conseil municipal décide à l'unanimité le remboursement des frais de déplacement correspondants, frais kilométriques et de parking.

➤ **Forêt-bois** : opérations en cours et à programmer

Forêt du pipeline (exploitée par la commune par convention) :

Suite à la visite sur place de la commission en décembre, plusieurs dispositions ont été prises en accord avec la société forestière :

- coupe de hêtres achevée, vendue à AFGBois
- coupe de chênes rouges d'Amérique en éclaircie, programmée fin d'année 2021, par entreprise
- une partie (0.68 ha), ne présentant plus aucun bois d'avenir, sera réservée aux affouagistes pour l'an prochain
- un nettoyage du fossé le long du grillage du pipeline sera réalisé par entreprise
- reboisement : nous cherchons à introduire des essences moins sensibles au réchauffement climatique. Ainsi des cèdres d'Atlas et des douglas sont prévus au moins en partie sur les coupes d'épicéas bostrychés de l'été dernier, et sur la future coupe de chêne rouge.

Forêt communale :

Les coupes en bois façonné prévues au programme (voir CR du Conseil du 29 octobre) s'achèvent, et vont être vendues dans les jours prochains en bord de route, pour un volume estimé initialement à 220 m3.

Les houppiers de ces coupes seront délivrés pour la suite de l'affouage. Lots à définir prochainement par la commission.

Une rencontre est prévue le 5 février avec l'ONF pour fixer le programme de travaux forestiers 2021.

(éléments présentés par Ludovic Jeunot)

➤ **Intercommunalité** : travaux du Grand Besançon, SCot, Syndicat du plateau, Association des communes forestières.

• **Grand Besançon** :

- Le Conseil communautaire du 17 décembre a travaillé sur les propositions des commissions et validé notamment un ajustement de la dotation de solidarité communautaire et des transferts de charges, les tarifs 2021 du service public de gestion des déchets, diverses attributions de fonds de concours, des accords de révision de PLU communaux, un plan de soutien à l'enseignement musical et à des manifestations sportives, les tarifs d'eau et assainissement 2021, des actions de recherche et innovation conduites par le pôle des microtechniques, un soutien à la trésorerie des très petites entreprises...
- la conférence des maires du 21 janvier a travaillé sur plusieurs questions : situation sanitaire, aide aux communes avec un service de remplacement des secrétaires de mairie, service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie, appui aux projets d'aménagement des communes, groupe mobilités, inscription à l'Unesco du savoir-faire en mécanique horlogère.

- un rendez-vous est programmé prochainement avec les services de GBM pour les travaux 2021 relatifs à l'éclairage public pour le village.

- **Syndicat du Plateau :**

Le syndicat, réuni le 10 décembre, a travaillé sur l'école de musique, la crèche, et un échange intéressant sur la perspective d'approvisionnement commun pour les cantines scolaires à l'échelle du plateau.

Des travaux d'amélioration sont prévus à la crèche du plateau : remplacement de barrières, stores, aménagement du jardin...

- **Association des communes forestières :**

L'association nationale des communes forestières, réunie (visio) le 10 décembre, a travaillé, outre les questions statutaires et budgétaires, sur la situation sanitaire des forêts, le plan de relance gouvernemental et l'utilisation du bois dans la construction.

- **SCot** (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Agglomération Bisontine :

Après le thème du logement, (voir CR du conseil municipal du 3 décembre), la commission du SCot a travaillé sur les mobilités, avec une analyse de l'évolution des déplacements depuis quelques années, et les enseignements à tirer pour les décisions à prendre dans le futur plan de mobilité à l'échelle de GBM.

Pour les personnes intéressées, les documents relatifs aux différentes réunions intercommunales sont disponibles sur demande auprès de la mairie (format électronique, donc si possible par mail)

➤ **Travaux des commissions municipales et groupes-projets :** présentation par les responsables de groupes – décisions sur les suites à donner

✓ **CCAS**

Des paniers gourmands ont été distribués début janvier aux personnes âgées du village, accompagnés de dessins réalisés par les enfants de Gennes. Une initiative qui a été vivement appréciée par nos aînés. Nous avons reçu de chaleureux remerciements.

Voir par ailleurs les informations sur la situation sanitaire et la vaccination (note d'information jointe au compte-rendu)

✓ **Commission des affaires scolaires**

- un bilan du Projet Educatif Territorial (rythme scolaire et activités périscolaires) a été réalisé, en lien avec les enseignants de l'école de Gennes et les parents d'élèves. Un travail de concertation va prochainement être effectué afin de déterminer un nouveau PEDT pour la période 2021 – 2024.

- Recherche de bénévoles sur les activités périscolaires le jeudi après-midi : des bénévoles pour encadrer les activités périscolaires sont les bienvenus. Petit rappel : il n'y a pas d'obligation à s'engager sur le long terme, mais un coup de main ponctuel serait apprécié.
- CLSH : malgré le faible nombre d'inscriptions (8 enfants), le CLSH des vacances de février (8 au 22 février) sera maintenu, sauf impossibilité absolue du fait de la situation sanitaire, ce qui n'est pas le cas à ce stade.
- Rencontre avec la CAF : un état des lieux des prestations CAF concernant le périscolaire et le contrat enfance jeunesse doit être réalisé.
- Micro-crèche : un projet de micro-crèche (privé) est actuellement à l'étude. La personne qui porte ce projet viendra prochainement le présenter à l'ensemble du Conseil municipal.

Eléments présentés par Anne-Sophie Parriaux

✓ **Groupe « bibliothèque pour tous »**

La bibliothèque pour tous de Gennes est en phase de renouvellement et de restructuration. Une quarantaine de livres ont été achetés et une trentaine de livres donnés ont été sélectionnés, toutes catégories : Romans contemporains (RC), Littérature classique (LT), Théâtre et Poésie (TP), BD, Littérature Enfantine (LE), Histoire, Région. Chloé et une dizaine de bénévoles ont commencé le tri, le classement, la pose de couvertures et l'étiquetage. Un présentoir pour revues et nouveautés a été installé dans l'espace rendu plus accueillant ; reste encore pas mal de travail, en particulier la saisie d'un répertoire électronique, un système de prêt adapté, un règlement...

Une rencontre vernissage avec animation sur le livre pourra être organisée dès que la situation sanitaire le permettra.

En attendant il est toujours possible de retirer des livres pendant les permanences assurées par le groupe biblio, le lundi de 16 h à 17h15 et le samedi de 10h à 12h.

Réouverture prévue au public le **samedi 6 février** à 10h dans le respect des règles sanitaires.

Eléments présentés par Michel Jannin

✓ **Commission environnement**

Projet de la Crole : deux rencontres du groupe de travail avec les services du syndicat du marais de Saône ont permis d'engager un travail de meilleure connaissance des circulations d'eau, des zones humides, et des modes d'observations à mettre en place sur le régime hydraulique et les peuplements de faune et flore.

En projet : parcours en bois (platelage) avec cabine d'observation de la faune et la flore au niveau du plan d'eau.

Eléments présentés par Michel Jannin

➤ **Projet éolien**

Les deux conseils municipaux de Gennes et Nancray se sont rencontrés début janvier pour s'informer et pour échanger sur les différentes composantes du projet.

La question a également été évoquée lors de la commission de suivi du site SFPLJ (pipeline).

L'organisation d'une réunion de cadrage a été demandée à l'administration (DREAL) de façon à mieux identifier les contraintes potentielles (aérodrome, pipe-line, environnement, lignes électriques..) avant d'aller plus loin et d'engager une réelle concertation sur le projet. Cette réunion de cadrage n'a pas encore pu se tenir et nous avons réactivé la demande car elle constitue un préalable à toute poursuite du projet.

✓ Commission urbanisme et travaux

- Ferme de la bascule

Après les conclusions négatives de l'étude de faisabilité réalisée l'an dernier, plusieurs approches se poursuivent avec rencontres techniques et devis : réhabilitation du logement, accueil de personnes âgées, espace de co-working, commerce, espace de rencontre....

Le conseil débat en séance sur les différentes orientations, en observant que ce projet doit offrir une bonne complémentarité avec le projet de la zone AU de l'entrée du Vernois.

- Zone AU1 « à urbaniser » du Vernois

Une réunion avec le Grand Besançon Métropole a permis de déterminer la liste des éléments à prendre en compte, et des contraintes liées au site.

Pour rappel, en application des « orientations particulières d'aménagement » fixées par le PLU, l'objectif est de développer près de 28 logements construits en plusieurs tranches. Les constructions devront proposer une offre diversifiée d'habitat, maisons individuelles et habitat groupé, dont 20% de logements sociaux sur l'ensemble du secteur. Deux petites parcelles appartiennent à un privé, le propriétaire devra donc donner son accord.

Le projet nécessite des aménagements sur les voiries, avec les dessertes en assainissement, eau potable et divers réseaux. La mairie a RDV avec GBM pour l'éclairage public le jeudi 11 février – nous en profiterons pour échanger sur l'extension des réseaux. Par ailleurs, suite à notre demande la mairie a reçu un relevé (avec fil d'eau) des réseaux eaux usées : en tête de réseaux le diamètre est de 200 mm..

Différentes études pré-opérationnelles sont à conduire : relevé topographique, régime d'écoulement des eaux pluviales, étude de sol et sous-sol, archéologie, conditions de déboisement, éventuelle évaluation environnementale...

Puis un chiffrage prévisionnel des travaux de viabilisation sera établi, sur la base d'un avant-projet, avant de définir le programme de montage opérationnel. La commune devra faire le choix de gérer elle-même les travaux de viabilisation et vendre les parcelles viabilisées, ce qui nécessitera de préfinancer ces travaux, ou de céder le terrain à un aménageur en fixant le cahier des charges. Une formule mixte est également possible.

Eléments présentés par Jean-Michel Lhommée

Le Conseil municipal débat à l'issue de cette présentation, avec la volonté claire de conserver totalement la décision sur les options d'aménagement. Il ne s'agit pas d'une opération spéculative, mais d'une forme de réponse à la situation des effectifs scolaires, et d'un projet qui devra offrir une bonne qualité de vie aux habitants. Pour cela il faudra développer des espaces publics communs, des espaces verts, et réfléchir à l'intégration harmonieuse de cet ensemble au village actuel.

La commission urbanisme-travaux sera prochainement réunie pour travailler à un premier plan de masse de l'opération, puis nous rencontrerons les services de GBM pour poursuivre l'instruction des différentes questions à traiter.

➤ Questions et informations diverses

- ✓ Loi « patrimoine sensoriel de la campagne » : le chant du coq
Une proposition de loi visant à protéger **le patrimoine sensoriel des campagnes françaises** vient d'être adoptée par le Sénat.

Les sons et odeurs qui caractérisent les milieux naturels sont ainsi inscrits dans le patrimoine commun de la Nation, et les activités, pratiques et savoir-faire agricoles dans les territoires ruraux peuvent être pris en compte dans l'inventaire général du patrimoine culturel réalisé par les Régions.

Ces dispositions devraient limiter les recours juridiques contre les « désagréments » de la campagne, bruits ou odeurs liées aux activités agricoles et rurales, ou tout simplement... au son mélodieux des crapauds et grenouilles.

Les coqs vont pouvoir continuer à chanter !

- ✓ Recensement citoyen
Il est rappelé que les jeunes de 16 ans révolus doivent procéder à leur recensement citoyen pour convocation ensuite à la journée « Défense et Citoyenneté ». Merci de vous présenter en mairie avec pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- ✓ Elections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales prévues en mars seront reportées au mois de juin, sauf nouvelle modification.

- ✓ Concours des maisons illuminées

Un communiqué du Comité des fêtes sur le résultat du concours des maisons illuminées est joint au présent compte-rendu.

Etat civil :

Naissances

Le 1^{er} janvier, naissance à Besançon de Miran, fils de Isnija AZIROVIKJ et Murat GEDIK

Le 6 janvier, naissance à Besançon de Lou, fille de Morgane TOURNOUX et Julien THOLOMIER

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue aux enfants dans notre village.

Décès : Le 31 décembre 2020, décès de Monsieur Benoît DUQUET. Nous adressons toutes nos condoléances à la famille.

Date du prochain conseil municipal

JEUDI 4 MARS 2021 à 20 H

Comité des Fêtes GENNES

Bonjour à toutes et à tous

Suite au concours des maisons illuminées organisé par notre Comité, nous vous informons des 5 lauréats retenus pour 2020 :

- Famille BAUD Jacques rue des Vergerots
- Famille PLANCON Jean-Pierre rue du Chanois
- Famille DERONZI/ETEVENARD 2 bis rue des Vernottes
- Famille DACH Jean-Michel Rue de la Côte de Joux
- Famille FAIVRE Fabien 5 rue du Lavoir (appartement)

Ces personnes se verront remettre un bon d'achat de 40 € pour des achats de décoration de Noël auprès de Brico Marché à Saône.

Félicitations aux heureux gagnants.

Nous remercions toutes les personnes qui ont égayé cette fin d'année en décorant et illuminant leurs maison ou appartement. Le choix a été difficile.

Nous vous rappelons que les bénéficiaires de ces bons d'achat sont exclus du concours pour les deux années suivantes, ceci afin de faire d'autres chanceux.

Merci à tous pour votre participation, en espérant que la situation s'améliore et que nous puissions reprendre nos manifestations et vous rencontrer à nouveau.

Le Comité des Fêtes